

DÉCLARATION DE PRINCIPES

*Adoptée en Assemblée générale régulière
le 30 octobre 2025*



RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La TGFM reconnaît que ses actions s’inscrivent sur le territoire autochtone non cédé de Tiohtià:ke (Montréal), dont la nation Kanien’kehá:ka est la gardienne. La TGFM affirme son engagement envers la souveraineté des peuples autochtones. Les communautés autochtones ont été les gardiennes de ces terres depuis des millénaires, préservant leurs cultures, leurs traditions et leur sagesse ancestrale. Les enjeux auxquels elles sont confrontées, tels que la défense de leurs droits territoriaux, la protection de l’environnement et la lutte contre la discrimination, sont des défis cruciaux pour l’ensemble de notre société. En nous tenant aux côtés des communautés autochtones dans leur quête de justice et en reconnaissant les torts passés, nous renforçons notre propre tissu social et œuvrons ensemble pour un avenir plus équitable et respectueux de la diversité.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la TGFM.

*Ce projet a été réalisé grâce au financement
du Secrétariat à la condition féminine.*

**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec 

INTRODUCTION

Ce document est ainsi issu d'une réflexion, menée par et pour les membres, sur l'application du féminisme intersectionnel dans les pratiques et les luttes menées à la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM). Cette réflexion - et les outils en découlant - est une étape essentielle à la mise en œuvre de notre planification stratégique 2024-2027 visant l'inclusion des personnes de la diversité sexuelle et de genre, des personnes racisées et des personnes autochtones dans les actions et les réflexions de la TGFM.

Bien que nommée comme essentielle au mouvement féministe, l'intersectionnalité peine souvent à être pleinement intégrée et mise en œuvre dans les prises de position et les actions féministes. Cette déclaration de principes permet à la TGFM et ses membres d'avoir une définition collective des luttes féministes intersectionnelles, c'est-à-dire antiracistes, anticoloniales, inclusives des personnes de la diversité sexuelle et de genre, de la diversité capacitaire, etc. Les membres de la Table établissent ainsi un cadre de réflexion et d'action commun à partir duquel la Table pourra remplir sa mission de défense collective des droits et de mobilisation sociale dans une perspective intersectionnelle.

Objectifs de la déclaration de principes :

- Avoir une définition collective des luttes féministes dans une approche intersectionnelle ;
- Se doter de principes concrets pour guider et analyser les actions de la Table ;
- S'engager à poser des actions tangibles afin d'appliquer l'approche féministe intersectionnelle au sein de nos espaces de concertation féministes ;
- Inspirer les groupes membres à intégrer l'approche féministe intersectionnelle dans leurs structures et leurs pratiques.

LE FÉMINISME INTERSECTIONNEL À LA TGFM

Théorisée par Kimberlé Crenshaw et enracinée dans les luttes des femmes noires, racisées et queer à la fin des années 1980, cette approche met en lumière comment la lutte des femmes noires les place dans une position spécifique : « les personnes noires sont invisibles dans les enjeux féministes et les femmes sont invisibles dans les mouvements d'égalité raciale », comme le nomme Alexandra Pierre de la Ligue des droits et libertés¹. L'intersectionnalité dénonce ainsi l'invisibilisation des vécus et des savoirs des femmes noires, tout en affirmant leur rôle central comme productrices de théories et de pratiques féministes.

Par ailleurs, pour Alexandra Pierre, « l'intersectionnalité affirme qu'il n'est pas possible de discuter de privilège et d'oppression sans prendre en compte tous les aspects (classe, genre, handicap, âge, origine ethnique, orientation sexuelle, etc.) qui constituent l'identité des personnes »¹. Sirma Bilge et Patricia Hill Collins ajoutent que les catégories sociales qui en découlent « sont interdépendantes et se façonnent mutuellement »². Le concept d'intersectionnalité rejette ainsi la hiérarchisation des systèmes d'oppression et vise à les combattre, non pas séparément, mais dans leur croisement.

Au fil des années, l'analyse du féminisme intersectionnel a pris une place centrale à la TGFM. Lors des dernières assemblées générales, les groupes membres se sont questionnés sur notre compréhension du féminisme intersectionnel, particulièrement à savoir comment l'appliquer réellement dans nos pratiques. D'emblée, la TGFM reconnaît que la prise de conscience féministe intersectionnelle des inégalités est un effort continu qui n'est jamais achevé. Ainsi, plusieurs des plus récentes plateformes de revendications de la Table (ex: [Plateforme de revendications droit à la ville](#) ; [Plateforme de revendications féministes pour le droit à la santé](#)), ainsi que les diverses actions et réflexions menées par ses comités s'inscrivent dans un désir d'actualisation de cette prise de conscience.

¹ Alexandra Pierre. (2016). *Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'antiracisme*, Revue Droits et Libertés, Ligue des droits et libertés.

² Patricia Hill Collins et Sirma Bilge. (2016). *Intersectionality*, Canadian Ethnic Studies. 49(1):125-128

La Table s'est aussi mobilisée à plusieurs reprises en soutien aux groupes à la croisée des oppressions, particulièrement dans la dernière année pour les communautés de la diversité sexuelle et de genre. La Table reconnaît les oppressions spécifiques basées sur le genre vécues par les personnes LGBTQIA2S+ comme étant des violences systémiques sexistes. Cette convergence des luttes amène à reconnaître les personnes trans et non-binaires comme des sujets des luttes féministes, faisant intrinsèquement partie des combats pour l'égalité entre les genres menés par la Table.

Par cette déclaration de principes, la TGFM s'engage ainsi à continuer de lutter contre tous les systèmes d'oppression, mais également à se mobiliser, avec ses membres et ses partenaires, afin d'intervenir sur les enjeux urbains dans une approche féministe intersectionnelle.

Bien que des personnes racisées et queer ont participé à l'élaboration de cette déclaration de principes, à titre de travailleur·ses ou expert·es du vécu au sein du comité inclusion, il est essentiel que ce document fasse l'objet d'une révision continue avec au centre les voix des personnes noires, racisées, autochtones et queer. Une évaluation des principes et des actions proposées sera à faire annuellement pour actualiser les pratiques intersectionnelles à la Table.

1. RECONNAÎTRE ET LUTTER CONTRE TOUS LES SYSTÈMES D'OPPRESSION

Objectifs :

- Reconnaître notre positionnement social individuel et collectif ;
- Combattre les discriminations et violences découlant directement des systèmes d'oppression et de la suprématie blanche ;
- Remettre en question nos structures organisationnelles, nos positions et nos actions ;
- Promouvoir la diversité et l'inclusivité dans tous les espaces de la Table.

Actions :

- S'engager à réagir et être actif-ves dans ces luttes ;
- Prendre conscience de nos privilèges, particulièrement le privilège blanc, de façon individuelle et collective ;
- Instaurer des mesures antiracistes et anti-oppressives au sein des instances de la Table ;
- Actualiser nos valeurs fondatrices et effectuer des actions de réparation en lien avec nos positions et actions historiques.

Le privilège blanc :

Pour réellement offrir une approche intersectionnelle, il est d'abord essentiel de reconnaître qu'il existe au Québec, autant historiquement qu'aujourd'hui, une hégémonie du féminisme blanc. Ignorer le privilège blanc et sa domination dans nos groupes revient à reproduire les oppressions que nous combattons.

Nous reconnaissons l'existence du privilège blanc, défini comme des avantages invisibles, mais systémiques dont bénéficient les personnes dites « Blanches » au Québec, y compris dans les milieux féministes. Cette blanchité permet de tirer avantage, souvent de manière inconsciente, du fait que d'autres personnes racisées soient discriminées, constituant ainsi un véritable « sac à dos invisible » rempli d'accès, de codes et de ressources inaccessibles aux personnes racisées.

Comme le souligne Alexandra Pierre³ : « on peut le nier, l'ignorer ou être le plus fervent des antiracistes, rien n'y fait : être Blanc signifie hériter d'un système de domination qui procure des bénéfices. »

³ Alexandra Pierre. (2016). *Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'antiracisme*, Revue Droits et Libertés, Ligue des droits et libertés.

2. RECONNAÎTRE LES RÉALITÉS SPÉCIFIQUES ISSUES DU POSITIONNEMENT SOCIAL DE TOUS·TES ET CHACUN·E

Objectifs :

- Promouvoir l'écoute des réalités de chacun·e dans les décisions de la Table ;
- Reconnaître et valoriser les savoirs et les expertises des femmes et personnes racisées, autochtones, queer et de la diversité capacitaire, ainsi que des groupes à la croisée des oppressions ;
- Tenir compte des réalités des groupes marginalisés en amont des décisions et dans l'évaluation de leurs impacts ;
- Déconstruire les dynamiques du féminisme blanc et la hiérarchie dans les luttes féministes menées par la Table ;
- Assurer un mouvement diversifié et uni contre toutes formes de marginalisation.

Actions :

- Offrir aux personnes à la croisée des oppressions la place de partager leurs vécus, particulièrement aux femmes et personnes racisées, autochtones, queer et de la diversité capacitaire ;
- Axer la prise de décisions autour des personnes concernées et marginalisées ;
- Adopter une position d'humilité, d'écoute et d'apprentissage face à son positionnement social et comment ce dernier influence notre expérience vécue ;
- Reconnaître que les dynamiques d'oppressions peuvent être recrées dans nos milieux ;
- Identifier nos angles morts dans les luttes qui sont ou qui devraient être menées à la Table.

Les personnes à la croisée des oppressions :

En parlant des personnes marginalisées ou à la croisée des oppressions, nous faisons référence à toute femme, personne trans ou personne non-conforme dans le genre, socialement, politiquement ou économiquement exclu·e en raison d'un vécu d'oppressions multiples, tel que le racisme, le sexisme, le capacitisme, le classisme, le colonialisme, la transphobie, l'homophobie, etc. Cela inclut, sans s'y limiter, aux femmes et personnes noires, racisées, autochtones, queer, en situation de handicap, en situation d'itinérance, ou faisant le travail du sexe. Cette exclusion vécue par les personnes marginalisées est non accidentelle, et doit être reconnue pour que nous puissions transformer les structures d'injustice.

3. CRÉER DES SOLIDARITÉS ET AGIR EN COMPLICITÉ AVEC TOUS LES GROUPES OPPRIMÉS

Objectifs :

- Bâtir des relations de confiance dans une perspective de convergence des luttes ;
- Mener des luttes féministes plus efficaces en tenant compte de l'articulation des systèmes d'oppression et de leur renforcement mutuel ;
- S'engager pleinement auprès des groupes marginalisés en prenant acte et responsabilité dans les luttes contre les oppressions.

Actions :

- Amplifier les voix des femmes et personnes racisées, autochtones, queer et de la diversité capacitaire, et des groupes à la croisée des oppressions, et soutenir leurs actions ;
- Développer une connaissance et conscience approfondie des luttes contre des oppressions plus spécifiques, dont le racisme et le colonialisme, afin d'être capable de prendre des initiatives pertinentes ;
- Prendre position et initier les actions de solidarité visant à lutter contre les oppressions et améliorer les conditions de vie des personnes opprimées ;
- Prendre des risques dans nos actions et prises de position collectives quand cela est nécessaire, afin d'être en solidarité avec les groupes de personnes les plus marginalisés.

Les luttes transnationales :

Afin d'ancrer nos solidarités dans une perspective décoloniale, elles doivent s'étendre aussi aux luttes transnationales. En s'engageant auprès des femmes et des personnes migrantes et diasporiques, nos luttes féministes s'ancrent dans une lutte continue contre le capitalisme et la mondialisation néolibérale qui favorise les grandes entreprises multinationales en exploitant les populations et ressources locales.

4. CRÉER DES ESPACES D'APPRENTISSAGE ET DE REMISE EN QUESTION CONTINUE

Objectifs :

- Offrir des espaces de dialogue bienveillants, sécurisants et accessibles ;
- Contribuer au développement de l'intelligence collective ;
- Soutenir l'évolution de nos connaissances et nos pratiques ;
- Cultiver des espaces de bravoure et affronter la vulnérabilité qui vient avec l'apprentissage et la remise en question.

Actions :

- Adopter individuellement et collectivement une posture réflexive ;
- Offrir et maintenir des espaces de co-développement et de partage de connaissance ;
- S'assurer de l'accessibilité des activités et des discours féministes ;
- Aller à la rencontre des personnes concernées dans leur environnement ou leur milieu.

LEXIQUE

Anti-oppressive^{4, 5}

Stratégies, théories et actions qui remettent en question les inégalités et injustices sociales et historiques enracinées dans nos systèmes et institutions, et qui permettent à certains groupes de dominer les autres. Lorsqu'on les lie directement au racisme, les luttes anti-oppressives s'inscrivent dans un processus actif et cohérent de changement visant à éliminer le racisme individuel, institutionnel et systémique, ainsi que l'oppression et l'injustice qu'il engendre.

Antiracisme⁶

Engagement actif contre le racisme systémique, structurel et quotidien, qui va au-delà de la simple tolérance pour s'attaquer aux inégalités et aux privilèges raciaux. L'antiracisme reconnaît l'imbrication du racisme avec d'autres formes d'oppression, et est, selon Sherene Razack, indissociable de la décolonisation.

Capacitisme⁷

Système de croyances et de pratiques qui considère les personnes en situation de handicap comme moins dignes de respect, de considération et de participation sociale, ou ayant une valeur intrinsèque moindre que les autres. Le capacitisme peut être conscient ou inconscient, et est enraciné dans les institutions, les systèmes et la culture générale d'une société.

⁴ Fondation canadienne des relations raciales. (Sans date). *Glossaire de la FCRR*.

⁵ Olamide Akintomide, Jemimah Amos, Tori Ivey, Nadia Washington, Frankie Cachon, & Ashlyne O'Neil. (2022). *Empowering Bystanders Against Anti-Black Racism (EBAAR)*.

⁶ Sherene H. Razack. (2002). *Race, Space, and the Law: Unmapping a White Settler Society*. Between the Lines.

⁷ Fondation canadienne des relations raciales. (Sans date). *Glossaire de la FCRR*.

Classisme⁸

Discrimination basée sur la classe sociale, qui stigmatise et exclut les personnes pauvres, les personnes en situation d'itinérance, ou les personnes issues de milieux populaires. Elle renforce et maintient les inégalités économiques et sociales.

Colonialisme⁹

Imposition - réelle ou tentée - de politiques, de lois, de mœurs, d'économies, de cultures, de systèmes ou d'institutions mises en place par des régimes coloniaux afin de soutenir et de maintenir l'occupation des territoires autochtones (souvent pour en exploiter les ressources), la subjugation des Nations autochtones, ainsi que les schémas de pensée, intériorisés ou extériorisés, qui légitiment cette occupation et cette subjugation. [Traduction libre]

Décolonisation ou perspective décoloniale¹⁰

Processus social et politique visant à résister aux effets multiples du colonialisme et à les défaire, tout en rétablissant des nations et des institutions autochtones contemporaines solides, fondées sur des valeurs, des philosophies et des systèmes de savoirs traditionnels. Il s'agit d'une forme de résistance active et significative face aux forces coloniales qui perpétuent la subjugation et l'exploitation des esprits, des corps et des territoires autochtones. Elle invite chaque personne à remettre consciemment et de manière critique en question la légitimité du colonisateur et à reconnaître la manière dont le colonialisme a façonné nos manières de penser, de vivre et de nous situer. [Traduction libre]

⁸ Egale. (2021). *Termes / définitions : Systèmes d'oppression et de privilège*.

⁹ David D. Varis. (2024). *Indigenous teachings of Turtle Island*.

¹⁰ David D. Varis. (2024). *Indigenous teachings of Turtle Island*.

Enjeux urbains ¹¹

Problématiques liées à la vie en ville, comme l'accès au logement, aux services de proximité ou à la mobilité, qui affectent différemment les populations selon leur position sociale. Une lecture féministe et intersectionnelle met en lumière les impacts disproportionnés sur les personnes marginalisées.

Espaces de bravoure ¹²

Basés sur les travaux de bell hooks, les espaces de bravoure encouragent la responsabilité, la confrontation des inconforts et l'engagement envers la justice sociale. Contrairement aux « espaces plus sécuritaires », qui privilégient le sentiment de sécurité, ils reconnaissent que la transformation sociale passe parfois par la vulnérabilité, le désaccord et la remise en question. Ces espaces demandent une conscience des dynamiques de pouvoir et des efforts actifs pour traverser le conflit et créer des changements significatifs.

Homophobie ^{13, 14}

Violence interpersonnelle et systémique vécue par les personnes de la diversité sexuelle. Elle regroupe les attitudes négatives et discriminatoires à l'endroit d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de l'orientation sexuelle réelle ou perçue. Comme la transphobie, l'homophobie s'inscrit dans un système plus large d'hétérocissexisme qui valorise l'hétérosexualité et le fait d'être cisgenre comme norme.

Positionnement social ¹⁵

Place qu'occupe une personne dans la société selon des facteurs comme le genre, la race, la classe, l'orientation sexuelle, le handicap, etc. Le positionnement social a des répercussions sur l'ensemble des expériences vécues par une personne.

¹¹ TGFM. (2022). *Plateforme de revendications féministes pour le droit à la ville*.

¹² Alison Cook-Sather. (2016). *Creating Brave Spaces within and through Student-Faculty Pedagogical Partnerships*. Teaching and Learning Together in Higher Education.

¹³ TGFM. (2024). *Pour un mouvement féministe plus inclusif de la diversité sexuelle et de genre*.

¹⁴ Conseil Québécois LGBT. (2020). *Mieux nommer et mieux comprendre*.

¹⁵ Egale. (2021). *Termes / définitions : Systèmes d'oppression et de privilège*.

Posture réflexive¹⁶

Attitude critique et consciente de ses biais, de ses actions, de ses privilèges et de son rôle dans les dynamiques de pouvoir. Elle est essentielle pour éviter la reproduction d'oppressions.

Racisme^{17, 18}

Le racisme est un système d'oppression historique et colonial qui hiérarchise les personnes selon leur origine réelle ou perçue, et maintient des inégalités sociales, économiques et politiques. Au-delà des gestes ou préjugés individuels, le racisme est institutionnel et systémique : il s'exprime dans les structures, les politiques et les pratiques qui perpétuent l'exclusion et la marginalisation des personnes racisées.

Dans le contexte canadien, il s'enracine dans la colonisation des peuples autochtones, l'esclavage et les hiérarchies héritées du colonialisme, qui continuent d'affecter les communautés autochtones, noires et racisées.

Race^{19, 20}

Bien qu'elle n'ait aucun fondement biologique, la race est un concept social et politique créé par des configurations économiques, sociales et coloniales (COCO, 2024). Issue de la colonisation, elle a servi historiquement à classer les individus et à justifier des rapports de pouvoir inégalitaires entre les groupes. Selon la chercheuse autochtone Bonita Lawrence, cette construction a été imposée à travers des politiques coloniales, comme la Loi sur les Indiens, qui ont contribué à la marginalisation des peuples autochtones en effaçant leurs identités culturelles. Aujourd'hui encore, la race agit comme un outil de domination et un système de classification qui légitime les discriminations systémiques au Québec et ailleurs.

¹⁶ Louise Lafortune. (2015). *Accompagnement-formation d'une pratique réflexive-interactive féministe*.

¹⁷ Alexandra Pierre. (2016). *Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'antiracisme*, Revue Droits et Libertés, Ligue des droits et libertés.

¹⁸ Bonita Lawrence. (2003). *Gender, Race, and the Regulation of Native Identity in Canada and the United States: An Overview*.

¹⁹ Centre des organismes communautaires (COCO). (2024). *Diversité d'abord : racisme dans le secteur à but non-lucratif au Québec*.

²⁰ Bonita Lawrence. (2003). *Gender, Race, and the Regulation of Native Identity in Canada and the United States: An Overview*.

Sexisme

Système d'oppression basé sur le genre qui dévalorise les femmes et les personnes non conformes dans le genre. Il s'exprime par des discriminations, violences et inégalités dans tous les domaines de la société.

Systèmes d'oppression ²¹

Structures économiques, sociales et politiques qui produisent et renforcent les inégalités et les discriminations basées sur des caractéristiques identitaires sociales. Ces systèmes, tels que le patriarcat, le racisme ou le capitalisme, se croisent et se renforcent mutuellement.

Les systèmes d'oppression sont ancrés dans les institutions, structures sociales et normes collectives, et vont au-delà des comportements individuels.

Transphobie ^{22, 23}

Violence interpersonnelle et systémique vécue par les personnes trans, non binaires ou non conformes dans le genre. Comme l'homophobie, la transphobie s'inscrit dans un système plus large d'hétérocissexisme qui valorise l'hétérosexualité et le fait d'être cisgenre comme norme.

²¹ Patricia Hill Collins et Sirma Bilge. (2016). *Intersectionality*, Canadian Ethnic Studies. 49(1):125-128.

²² TGFM. (2024). *Pour un mouvement féministe plus inclusif de la diversité sexuelle et de genre*.

²³ Conseil Québécois LGBT. (2020). *Mieux nommer et mieux comprendre*.